

La boîte contenait un bijou en or ayant appartenu au défunt Empereur.

—La sixième assemblée annuelle de l'Association Médicale Canadienne doit avoir lieu, cette année, à St. Jean, Nouveau-Brunswick, le 6 du mois d'Août. Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit pour les membres de l'Association en route pour le Nouveau Brunswick les prix de péage. On peut se procurer des certificats de membres actifs chez le Dr. Hilarion Blanchet, de Québec, secrétaire local pour cette province ou chez le Dr. Hector Pelletier, de Montréal, Secrétaire-Général de l'Association.

—Deux dentistes de cette ville viennent de vider leur querelle devant les tribunaux. Le Dr. Bowker, dans un article publié dans le *Canada Medical Journal*, condamnait l'usage de l'amalgame pour plomber les dents et accusait ses confrères d'ignorance et de malhonnêteté à ce propos.

Le Dr. Beers lui répond dans le *Canada Journal of Dental Science* qu'il est un imposteur parce qu'il se sert lui-même du composé dont il condamne l'usage par les autres.

Le Dr. Bowker poursuit son confrère pour libelle, et la Cour condamne le Dr. Beers à 50 shellings d'amende et les frais.

—Le Dr. George Wood, de Coaticooke, est allé s'établir à Fairbault, Minnesota. Avant son départ, les citoyens lui ont présenté une montre et une chaîne en or et les médecins du district, deux beaux volumes élégamment reliés. Ces présents étaient accompagnés d'adresses très flatteuses contenant des souhaits de bonheur et de prospérité.

—Il a plu à son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de faire la nomination suivante, savoir :

Pour être Coroner du district du Saguenay—John Abern, écuyer, M. D., de la Pointe aux Esquimaux, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

—Les médecins de Toronto viennent d'adopter un tarif divisé en trois classes selon le chiffre présumé des revenus du patient, ce tarif alloue pour les visites \$1.00, \$1.00 à \$2.00